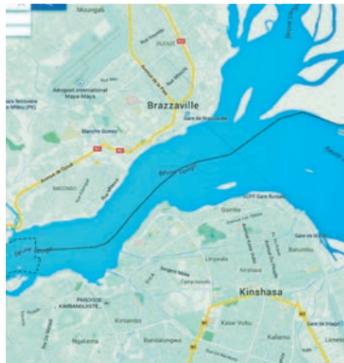


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4397 LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

BASE MILITAIRE DE KITONA

Félix Tshisekedi aiguille le sens patriotique des nouvelles recrues

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'était rendu le 8 décembre à la base militaire de Kitona, dans le Kongo central, afin de requinquer le moral des troupes et les rassurer de son accompagnement dans le processus de redynamisation des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Devant des centaines de nouvelles recrues - elles sont 10 200 à avoir rejoint les rangs -, le commandant suprême des Fardc et de la police nationale congolaise a réitéré sa détermination à restaurer l'armée nationale dans son prestige d'antan.

Page 4



Les nouvelles recrues des FARDC à la base militaire de Kitona

NAIROBI III

Adhésion des groupes armés au Programme PDDRC-S

En présence de tous les délégués des groupes armés, de la société civile, des femmes victimes des violences sexuelles de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et de Tanganyika, la troisième session des consultations de paix de Nairobi s'est achevée le 6 décembre. Le communiqué final reprend dix principales résolutions dont l'acceptation du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S), tout en désavouant de manière unanime son principal animateur national.

Page 4

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Les travaux de construction lancés depuis le 9 novembre



Une vue du port DR

Depuis la pose, en début d'année, de la première pierre lançant officiellement les travaux de construction du port en eau profonde de Banana, c'est à peine le 9 novembre dernier que le chantier a effective-

ment pris corps, à en croire le délégué de DPW. Cet état de choses, a-t-il expliqué, résulte des obligations suspensives qu'il fallait régler en amont telle que la livraison du terrain.

Page 3

COOPÉRATION

Le Japon intéressé par les minerais stratégiques de la RDC

En séjour au Japon dans le cadre du renforcement de la coopération entre les gouvernements congolais et japonais, la ministre des Mines, Antoinette N'Samba, a reçu la liste des minerais stratégiques pour l'investissement nippon en RDC. Il s'agit notamment du lithium, du manganèse, du nickel et du cobalt qui interviennent dans la fabrication des batteries et véhicules électriques.

Page 3



La délégation congolaise avec les investisseurs japonais

ÉDITORIAL

Un peu d'ordre

Le quartier de Mpila, situé au Nord-Est de Brazzaville sur les berges du fleuve Congo, est passé près d'une catastrophe d'ampleur si l'on en croit les premiers éléments d'appréciation contenus dans la déclaration rendue publique le 6 décembre par le ministre en charge de l'Économie fluviale et des Voies navigables.

La veille, une baleinière chargée de bidons d'essence, stationnée dans le périmètre du célèbre port Yoro, a pris feu entraînant par effet de contagion une dizaine d'autres. Le bois, principal matériau de fabrication de ces chaloupes, a brûlé pendant cinq longues heures au cours desquelles les sapeurs-pompiers n'ont pas eu la manœuvre facile du fait de l'engorgement des lieux par des habitations de fortune.

Plaque tournante du commerce informel, le port Yoro est pris d'assaut par de nombreux opérateurs à l'évidence hors du circuit légal. En dehors des denrées alimentaires courantes monnayées à longueur de journée, la spéculation autour des produits recherchés comme l'essence, le gasoil et le pétrole a mis la puce à l'oreille d'hommes et de femmes devenus propriétaires de quais privés.

La question n'est pas d'empêcher les braves gens qui se lèvent tôt et gagnent leur vie à la sueur du front de poursuivre leur activité rémunératrice. Elle est de créer un cadre formel de travail permettant de mieux organiser les échanges et de sécuriser le périmètre ainsi que ceux dont c'est le gagne-pain.

Partie intégrante du port autonome de Brazzaville, Yoro et son environnement ne méritent pas qu'un peu d'ordre ; ils valent mieux d'être entièrement urbanisés.

Le Courrier de Kinshasa

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila présente le projet d'édit budgétaire 2023

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, était le 8 décembre devant les élus provinciaux pour présenter le projet d'édit budgétaire exercice 2023, estimé en équilibre, recettes et dépenses à près de 1800 milliards de francs congolais.



Les élus de la ville-province de Kinshasa/Adiac

Le gouverneur Gentiny Ngobila a précisé que le projet de budget 2023 est élaboré dans un contexte particulier tant au niveau national qu'international, caractérisé par la persistance de la guerre d'agression dans l'est du pays, la menace de la résurgence des conflits intercommunautaires dans certains autres coins de la République démocratique du Congo mais aussi par la guerre russo-ukrainienne déclenchée en février dernier et ayant oc-

casionné des conséquences profondes sur le plan économique au niveau du pays en général et des provinces en particulier.

Il a, par ailleurs, promis de pousser son gouvernement à multiplier les efforts de mobilisation des recettes afin de poursuivre la mise en œuvre du programme quinquennal, notamment sur les plans sanitaire et humanitaire, économique, financier et social.

Son action pour l'exercice

2023, a-t-il dit, portera prioritairement sur la finalisation des projets en cours d'exécution en prenant soin de gérer les besoins les plus urgents qui se manifesteront dans la ville de Kinshasa. « Ce projet d'édit budgétaire doit être adapté aux réalités du moment, conformément à la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui tient à la primauté du citoyen congolais dans son action », a souligné le gouverneur de la ville de Kinshasa. Après l'étape des questions des députés provinciaux, Gentiny Ngobila a sollicité 48 heures pour revenir devant les élus afin de répondre à leurs préoccupations.

Lucien Dianzenza

« Ce projet d'édit budgétaire doit être adapté aux réalités du moment, conformément à la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui tient à la primauté du citoyen congolais dans son action »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé
Ngoni /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Les travaux de construction lancés depuis le 9 novembre

Dans son itinérance dans le Congo profond, précisément dans la ville côtière de Moanda, au Kongo central, le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, n'a pas manqué d'effectuer une descente sur le site devant accueillir le port en eau profonde de Banana.

Le passage du président de la République au port en eau profonde de Banana lui a permis d'évaluer personnellement le niveau d'avancement des travaux dont il est, par ailleurs, l'initiateur. À son arrivée sur le site, il a eu droit aux explications, maquette à l'appui, du coordonnateur du projet et du représentant de la société concessionnaire, Dubai port world (DPW).

Depuis la pose, en début d'année, de la première pierre lançant officiellement la construction de cet important ouvrage, c'est seulement le 9 novembre dernier que le chantier a effectivement pris corps, à en

croire le délégué de DPW. Cet état des choses, a-t-il expliqué, résulte des obligations suspensives qu'il fallait régler en amont telle que la livraison du terrain. La commission chargée de l'expropriation et de l'indemnisation des personnes affectées par ce projet a eu, en effet, maille à partir avec certains privés qui continuent de faire de la résistance. En attendant le dénouement judiciaire de certains cas litigieux, 90% des personnes concernées ont déjà commencé à évacuer les lieux après indemnisation.

Au stade actuel, les travaux concernent principalement l'érection du mur de soutènement (enrochement),



Une vue du port/DP

une sorte de superstructure de près de 2km à réaliser

endéans sept mois et destinée à contenir les érosions. Puis s'en suivra, au niveau de la phase 1, la construction d'un quai de 600 m² et de 25 hectares d'espace de stockage. Fort des informations reçues auprès des principaux exécutants du

projet, Félix Tshisekedi est rentré satisfait à Kinshasa, avec la conviction que la République démocratique du Congo pourra, dans un futur proche, se doter d'un port en eau profonde à la hauteur de ses ambitions.

Alain Diasso

Depuis la pose, en début d'année, de la première pierre lançant officiellement la construction de cet important ouvrage, c'est seulement le 9 novembre dernier que le chantier a effectivement pris corps, à en croire le délégué de DPW

COOPÉRATION

Le Japon intéressé par les minerais stratégiques de la RDC

En séjour au Japon dans le cadre du renforcement de la coopération entre les gouvernements congolais et japonais, la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a reçu la liste des minerais stratégiques pour l'investissement nippon en République démocratique du Congo (RDC).

La présentation de la liste des minerais stratégiques a eu lieu au cours d'un déjeuner d'affaires qui a réuni la délégation congolaise, conduite par la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi, et les responsables de l'Agence des ressources naturelles et combustibles ainsi que ceux de Jogmec, des structures sous-tutelle du ministère japonais de l'Economie, Commerce et Industrie.

La liste des minerais spécifiques dont le Japon a besoin pour investir en RDC a été présentée par le directeur général de l'Agence des ressources naturelles et combustibles, Yuki Sadamitsu. Il s'agit du lithium, du manganèse, du nickel et du cobalt.

Ces minerais stratégiques interviennent dans la fabrication des batteries et véhicules électriques. Réputé



La délégation congolaise avec les investisseurs japonais

grand constructeur des véhicules, le Japon voudrait s'approvisionner directement auprès de la RDC.

Pour sa part, la ministre a présenté les opportunités

d'investissement en RDC qui détient la plus grande réserve mondiale de ces minerais qui jouent un rôle incontournable dans la transition énergétique.

Dans un esprit gagnant-gagnant, à en croire Antoinette N'Samba Kalambayi, la RDC détient non seulement ces minerais mais aussi elle a besoin de l'expertise et de la

technologie du Japon pour les transformer localement en vue de constituer une chaîne de valeurs. Yuki Sadamitsu a assuré la ministre congolaise des Mines que le Japon s'occupera aussi du volet social à travers la construction des hôpitaux, des écoles et des routes afin de booster le développement communautaire.

Notons que la délégation congolaise, avec à sa tête la ministre des Mines, était constituée de la conseillère principale du chef de l'Etat et coordinatrice de la task force Japon, Kelly Lunda Mawaya; du secrétaire général aux Mines, Jacques Ramazani; du chargé d'affaires de l'ambassade de la RDC au Japon, Espé- Martin Kapongo Kapongo; et du consultant à l'ambassade de la RDC au Japon, le Pr Lukumwena Nsenda.

Blandine Lusimana

BASE MILITAIRE DE KITONA

Les nouvelles recrues appelées à interioriser la devise «Ne jamais trahir le Congo»

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'était rendu le 8 décembre à la base militaire de Kitona, dans le Kongo central, afin de requinquer le moral des troupes et les assurer de son accompagnement dans le processus de redynamisation de l'armée nationale censé booster son efficacité.

Il n'y avait pas meilleure façon d'exprimer la reconnaissance de la nation aux compatriotes qui servent sous le drapeau que la visite officielle, la première du genre de l'autorité suprême du pays, effectuée dans le centre d'instruction de Kitona. Parade, honneurs militaires, fanfares, passage des troupes en revue, déploiement des unités, etc., tout y était pour assurer la solennité de l'événement.

Devant des centaines de nouvelles recrues, 10200 au total à avoir rejoint les rangs, et les éléments de diverses unités déployées à la Place Moanda, le commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et de la police nationale congolaise a réitéré sa détermination à redorer le blason terni de l'armée nationale et à la restituer dans son prestige d'antan. Depuis son avènement à la magistrature suprême du pays, a-t-il indiqué, l'amélioration des conditions de vie des militaires n'a cessé d'être au cœur de ses préoccupations. Son engagement à soutenir les hommes en uniforme, a-t-il dit, se manifestera au travers des actions qu'il va dorénavant



Les nouvelles recrues des FARDC à la base militaire de Kitona

« Nos ennemis se sont longtemps joués du Congo. Tout ceci parce que nous étions désorganisés. Ils ont tout fait pour saper le moral de nos troupes », a regretté le chef de l'Etat, avant de tirer le tocsin de la révolte. « Je ne veux plus de ça »

poser en leur faveur. « Nos ennemis se sont longtemps joués du Congo. Tout ceci parce que nous étions désorganisés. Ils ont tout fait pour saper le moral de nos troupes », a regretté le chef de l'Etat, avant de tirer le tocsin de la révolte. « Je ne

veux plus de ça », a martelé Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, arrachant au passage un flot d'applaudissements de la part des principaux intéressés. Il a assuré les différentes unités de sa totale disponibilité à prendre en charge tous les problèmes

liés au vécu quotidien des soldats ainsi que ceux de leurs dépendants. « Vos problèmes sont désormais les miens », a avoué le président de la République.

Parlant de la loi de programmation militaire en cours

d'examen au Parlement - inexistante depuis de nombreuses années -, il a indiqué qu'elle constitue une base sur laquelle vont désormais s'opérer les décaissements des fonds en faveur de l'armée en vue de son développement. Ceci, a-t-il ajouté, contribuera à mettre fin à la vile pratique de détournement de la ration destinée aux soldats. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, exhorté les militaires à la discipline en toute circonstance et à protéger leurs frères et sœurs civils longtemps victimes des tracasseries. Enfin, l'autorité suprême du pays a insisté sur l'appropriation, par les militaires, de la devise « Ne jamais trahir le Congo », pour en faire tout un credo. Une façon, pour eux, de dissuader tous les esprits malveillants qui tentent de les soudoyer afin de profiter des ressources du pays. Un briefing avec le commandant de la base et une visite des installations ont clôturé cette manifestation qui, à n'en point douter, marque un tournant décisif dans le processus de redynamisation des Fardc.

Alain Diasso

NAIROBI III

Adhésion des groupes armés au PDDRCS

En présence de tous les délégués des groupes armés, de la société civile, des femmes victimes des violences sexuelles de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et du Tanganyika, la troisième session des consultations de paix de Nairobi s'est achevée le 6 décembre.

Le communiqué final signé par le facilitateur, Uhuru Kenyatta, le mandataire spécial du chef de l'Etat et tous les représentants des groupes armés reprend dix principales décisions et résolutions dont l'acceptation du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S), tout en désavouant de manière unanime son principal animateur national. « Les groupes armés expriment leur manque de confiance avec certains animateurs du PDDRCS au regard de leur passé accablant qui a été décrié par eux et les autres composantes de la société civile. Le facilitateur s'engage à discuter

de la question avec le président de la République démocratique du Congo », souligne le communiqué à ce sujet.

Les signataires du communiqué de Nairobi III ont aussi décidé de la mise en place d'un groupe de travail devant examiner et traiter la question des détenus et prisonniers des groupes armés et faire rapport aux instances judiciaires spécialisées pour une solution idoine. Le facilitateur de Nairobi III s'est engagé à porter à l'attention du chef de l'Etat des revendications d'intégration dans l'armée régulière congolaise des membres des groupes armés, lesquelles sont contraires à l'esprit du PDDRCS.

Les participants ont, en outre, demandé que le programme de développement des 145 territoires travaille en étroite collaboration avec le PDDRCS afin de permettre l'intégration des membres des communautés en vue de créer des opportunités d'emploi, de commerce et d'entrepreneuriat au niveau local. Un appel au soutien des partenaires humanitaires a été lancé à l'endroit du PDDRCS. Enfin, une série de rencontres est prévue pour janvier 2023 dans les villes de Goma, Bukavu et Bunia pour évaluer les progrès réalisés et les préparatifs des autres résolutions à moyen et long terme.

A.D.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Une conférence réunit plus de deux cents participants

La société civile, en partenariat avec l'Inspection générale des finances (IGF), a organisé, le 9 décembre à Kinshasa, une conférence sur la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo (RDC).

L'activité en marge de la Journée mondiale de lutte contre la corruption a bénéficié de l'appui de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) et a connu la participation des jeunes et autres personnes venues de différents horizons de la capitale. Elle a eu pour thème principal « Zéro corruption, 100% développement. La corruption est un fléau que nous devons combattre ».

Au nombre des panélistes, le Pr Florimond Muteba qui a exposé sur « Le Fléau de la corruption dans l'exécution de la dépense publique », le Pr Luzolo Bambi qui s'est penché sur « l'Etat congolais et la lutte contre la corruption : où en sommes-nous ? », et le révérend Erick Nsenga de l'ECC, qui a tablé sur « La contribution des confessions religieuses dans la lutte contre la corruption ». Un autre intervenant attendu, Kabanangi Lumbu, devrait parler de la « Patrouille financière : outil efficace pour la lutte contre la prédation des finances publiques ».

La RDC disposée à lutter contre la corruption

Développant son sujet, le Pr Florimond Muteba a rappelé que la RDC a adhéré à différents cadres internationaux de



La salle lors de la conférence Adiac

lutte contre la corruption. Il a également noté la présence, sur le plan national, des lois et des structures- dans le cadre institutionnel- qui visent à lutter contre ce fléau. Mais ce scientifique et membre de la société civile a fait remarquer que la lutte contre la corruption est encore faible dans le pays et le cadre normatif perfectible.

Selon lui, le coût de la corruption est néfaste pour le développement du pays. Il peut être perceptible notamment dans l'incapacité de l'Etat, l'instabilité des institutions, l'inversion des valeurs, les conflits, etc. Il a,

par ailleurs, relevé les violations des lois dans l'exécution des finances publiques qui font le lit à la corruption. L'enseignant des universités a notamment cité les marchés de gré à gré comme preuves de la violation des lois visant la lutte contre la corruption.

Citant le procès dit des cent jours, le Pr Florimond Muteba a regretté l'issue réservée à cette affaire devant la justice congolaise. « L'impunité ne peut pas encourager la lutte contre la corruption », a-t-il souligné, regrettant l'irrationalité des dépenses publiques et prévenant

que la corruption peut mener à la perte de la souveraineté du pays.

La société civile porte la lutte contre la corruption

Le Pr Luzolo Bambi a, lui, fait savoir que la solution de la lutte contre la corruption repose sur le peuple représenté par la société civile. Il l'a appelé à s'approprier cette lutte en vue d'assurer le développement du pays. Dans son exposé, le troisième intervenant, le révérend Erick Nsenga, a rappelé le fondement biblique de la gouvernance ainsi que le travail que fournissent les confessions religieuses, particulièrement l'ECC et toutes ses tentacules pour lutter contre la corruption. « C'est au lendemain de la démocratisation du pays que l'ECC a lancé ce genre de forum, en vue de réfléchir sur la corruption et comment lutter contre ce fléau », a-t-il fait savoir.

Le pasteur a regretté que le peuple soit victime et complice de la corruption, assurant que l'ECC, comme d'autres confessions religieuses, se déploie dans le travail d'éducation civique.

Ces exposés ainsi que tout ce

travail modéré par le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme, Me Jean-Claude Katende, ont conduit à un débat qui a permis à toute l'assistance de se mettre d'accord sur le fait que tout le monde doit s'activer dans la lutte contre la corruption en vue d'assurer le développement du pays. « Les structures créées sont une très bonne chose. Mais il faut qu'elles descendent à la base pour sensibiliser les citoyens. Il est tout autant important que l'on sente dans le comportement de l'homme politique qui crée ces structures et dans l'ensemble de la classe politique congolaise un changement par rapport à la vision du chef de l'Etat de combattre la corruption », a souligné Jean-Claude Katende. Il a poursuivi que ces structures ainsi créées doivent contribuer à diminuer les actes de corruption dans le pays. Il est donc, selon lui, important que la justice puisse agir. Mais, à l'en croire, à voir la manière dont la justice- qui a été qualifiée de corrompue par le chef de l'Etat- agit, on ne pense que la lutte contre la corruption avancera de la manière dont chacun voudrait.

Lucien Dianzenza

APPUI FINANCIER FÉDÉRATION SPORTIVES

Climat malsain entre Chembo Nkonde et Nicolas Kazadi

Les violons ne semblent pas s'accorder entre le ministre des Finances et celui des Sports et Loisirs sur le nombre des fédérations sportives qui doivent bénéficier de l'appui financier du gouvernement.

La mésentente est expressive entre le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, et celui des Finances, Nicolas Kazadi. La subvention du Trésor public aux fédérations sportives est au cœur d'une controverse entre les deux membres du gouvernement.

Dans une intervention publique, le ministre des Finances a déclaré que le budget alloué au secteur des Sports est épuisé depuis février dernier. Et dans une correspondance adressée à son collègue des Sports, Nicolas Kazadi lui a demandé de désigner quatre fédérations sportives qui vont bénéficier des subsides du gouvernement.

La réponse de Serge Chembo Nkonde a clairement laissé transparaître le malaise entre les deux membres du gouvernement. « Sans moindre motivation ou référence, vous me demandez de déterminer quatre fédérations au maximum qui pourront bénéficier des subventions du Trésor public, cela en contradiction avec le nombre de douze fédérations arrêtées lors du Conseil des ministres du 4 décembre 2022, présidé



Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi



Le ministre des Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde

« suivre les diKtats d'un ministre, argentier de la République soit-il, sinon le gouvernement paiera toujours des amendes correctionnelles en cas de non-participation des équipes congolaises aux compétitions internationales. Et surtout, on ne peut pas espérer des bons résultats si les athlètes ne sont pas motivés en termes financiers ».

par son excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, et consigné dans le compte-rendu à la page 9. Par la suite, vous m'informez, en votre qualité de ministre des Finances, des mesures que vous venez de prendre unilatéralement pour le paiement des membres des fédérations que vous allez appliquer à par-

tir du mois de janvier 2023. Enfin, vous me priez de voir dans quelle mesure les dispositions peuvent être prises dans le plus bref délai, sous peine de rejeter par vous, toute demande qui ne remplira pas ces conditions », a écrit le ministre des Sports.

Et il a ajouté : « Au regard de ce qui précède, je me demande

quelles sont les dispositions que je dois encore prendre et quel en serait le fondement ». Pour une certaine opinion sportive, le bon sens voudrait qu'on s'en tienne à la décision du Conseil des ministres du 4 mars 2022 qui avait arrêté un quota de douze fédérations sportives devant être soutenues financièrement par le gouvernement.

D'après un observateur sportif, on ne devrait pas « suivre les diKtats d'un ministre, argentier de la République soit-il, sinon le gouvernement paiera toujours des amendes correctionnelles en cas de non-participation des équipes congolaises aux compétitions internationales. Et surtout, on ne peut pas espérer des bons résultats si les athlètes ne sont pas motivés en termes financiers ». Le mouvement sportif dans l'ensemble soutient la décision du conseil des ministres du 4 mars dernier.

Martin Engimo

FOOTBALL

Mbokani porte Bereven, Ngbakoto marque en Australie

L'attaquant congolais Dieumerci Mbokani dispose encore du jus et de l'énergie en dépit de sa retraite internationale. Actuellement, il fait le bonheur de Wasland Beveren en D2 en Belgique après avoir joué en France, en Allemagne, en Angleterre, en Ukraine et au Koweït. Lors de la 17e journée du championnat, Beveren s'est imposé, le 9 décembre, face à la réserve d'Anderlecht par 4-1, sa deuxième victoire d'affilée. Dieumerci Mbokani a été buteur au cours de cette rencontre à la 51e mn, après ses coéquipiers Joachim Van Damme (33e mn) et Thierno Barry (45e mn). Kein Hoggas a inscrit le quatrième but de Beveren à la 77e mn.

Le but de Mbokani a été son sixième en neuf apparitions et quatre passes décisives. Beveren est actuellement leader au classement de la



D2 belge avec 34 points, devant Beerschot du Congolais de souche Mardochée Nzita. Mbokani et ses coéquipiers devraient affronter, ce samedi 17 décembre, la formation de Virton en 18e journée du championnat.

Exilé en Australie, l'inter-

national Yeni Ngbakoto et son équipe de West Sydney Wanderes ont pris le point sur le terrain de Wellington Phoenix, en 7e journée du championnat de première division. Ayant repris le championnat à la 5e journée, Yeni Ngbakoto a été l'unique bu-



Mbokani et Ngbakoto

teur de son équipe à la 79e mn, son premier but sous ses nouvelles couleurs. West Sydney Wanderes est deuxième au championnat avec 14 points, avant d'affronter le 18 décembre Western United.

Ancien de Metz en France

et passé par Queens Park Rangers en Angleterre, Guingamp en L2 française, Panathinaïkos en Grèce et Nancy Lorraine en France, le Congolais a pris l'option de découvrir un championnat non européen.

Martin Engimo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

TOURNOI DE L'UNIFFAC

La RDC U20 battue d'entrée par la Centrafrique

Les Léopards football de moins de 20 ans de la République démocratique du Congo (RDC) ont été battus, le 8 décembre à Brazzaville, en République du Congo, par les Fauves de Bas-Oubangui de la République centrafricaine, par 0-1, en première journée de la phase des groupes du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac).



Les Léopards U20 de la RDC

Les jeunes joueurs du nouveau sélectionneur Michel Dinzey et son adjoint Joseph Nseka ont encaissé l'unique but de la partie à la 30e mn par le biais du jeune attaquant Boris Gbenou. Les Léopards ont donc démarré la compétition par un faux pas.

Dans une autre rencontre de la première journée, le Congo Brazzaville, hôte du tournoi, a été accroché par le Cameroun, 1-1. Les Léopards de moins de 20 ans devraient affronter en deuxième journée, le 11 décembre, les Lions indomptables du Cameroun, alors que l'adversaire des Diables rouges du Congo doit être les Fauves du Bas-Oubangui. En

troisième et dernière journée de ce tournoi, le 14 décembre, les joueurs de Michel Dinzey feront face aux Diables rouges.

Cette phase de groupes du tournoi de l'Uniffac réunit à Brazzaville quatre pays, notamment la RDC, le Cameroun, la Centrafrique et le Congo, pays hôte. Après le faux pas de la première journée, les Léopards sont obligés de remporter leurs deux derniers matches afin d'occuper une place qualificative pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la spécialité prévue pour 2023, en Egypte.

M.E.

TRIBUNE LIBRE

Déclaration du 12-12-1975 : l'histoire et l'événement

Le Comité central du Parti congolais du travail (PCT) s'était réuni en session extraordinaire du 5 au 11 décembre 1975 à Brazzaville, pour se prononcer sur la campagne en vue de radicaliser la révolution, lancée par le camarade Marien Ngouabi, campagne largement approuvée par les masses et les organisations de base du parti.

Les membres du Comité central, après analyse profonde et soutenue, avaient constaté que la situation qui prévalait dans notre pays était préoccupante et qu'il fallait une action révolutionnaire vigoureuse, en vue d'un redressement et d'une accélération du mouvement révolutionnaire.

Ils avaient constaté :

Que les entreprises d'Etat mises en place par la révolution en vue du combat économique, non seulement ne vivaient pas, mais encore, mettaient en cause la volonté du peuple congolais de continuer la lutte de libération économique ; Que les organisations de base du parti qui devaient encadrer les masses en vue de cette lutte manquaient de combativité ; Que la direction politique manquait de cohésion et de dynamisme ; Et qu'en conséquence, la révolution risquait d'être récupérée par les forces réactionnaires de l'intérieur et de l'extérieur.

C'est pourquoi le Comité central du PCT, après critique et autocritique, avait décidé d'engager un mouvement révolutionnaire profond : la radicalisation.

Ce mouvement de radicalisation, lancé au lendemain de la deuxième session ordinaire du Comité central, avait pour mission de hâter la mise en application des directives du deuxième congrès ordinaire pour la réalisation du programme de libération nationale.

Sa mission essentielle était de modifier qualitativement la situation nationale, de lier la théorie à la pratique, de mobiliser le peuple congolais pour l'atteinte des objectifs fixés par le PCT.

L'analyse de la situation politique et économique du pays avait conduit les membres du Comité central à constater le blocage du processus révolutionnaire.

Ce blocage, imputable à l'insuffisance de notre organisation, se traduisait par une pratique et des méthodes de travail néfastes d'une part, et une faiblesse notoire du secteur économique d'Etat, d'autre part.

Face à cette situation préoccupante, le Comité central du PCT avait engagé l'ensemble du peuple congolais à se ressaisir, à reprendre conscience en lui-même afin de mettre un terme à cet état de choses. Pour y parvenir, le Comité central avait décidé de mesures de radicalisation tant au niveau des structures politiques devant permettre de conduire avec efficacité la lutte de libération nationale, qu'au niveau des structures économiques, sans oublier la transformation de l'homme congolais qui demeure l'élément fondamental de cette radicalisation.

Le Comité central, en engageant ce mouvement de radicalisation, comptait sur la disponibilité ainsi que l'engagement révolutionnaire et patriotique pour supporter toute épreuve et tout désagrément qui pourraient résulter d'un changement dans le mode de vie artificiel auquel l'avait habitué l'impérialisme.

Ce mouvement de radicalisation, qui se voulait profond, devait gagner progressivement mais fermement tous les milieux, ainsi que tous les secteurs de la vie nationale.

Pendant toute la phase de radicalisation de la révolution, les cadres et les militants de base se devaient de soutenir ce mouvement et assurer la sécurité du peuple tout comme de ses acquis.

47ans après, dans un contexte et une orientation politique différents, par devoir de mémoire, souvenons-nous de ce mouvement historique, et tentons d'en tirer la substanti-

SOMMET ETATS-UNIS/AFRIQUE

Une impulsion majeure aux relations entre les deux parties

Les Etats-Unis organisent, du 13 au 15 décembre, un sommet qui réunira des personnalités de tout le continent africain pour discuter des moyens audacieux et concrets pouvant renforcer les liens et faire progresser les priorités communes.

Le sommet des dirigeants États-Unis-Afrique, auquel prendra part le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, sur invitation de son homologue américain Joe Biden, va souligner l'importance des relations entre les deux continents et une coopération accrue sur les priorités mondiales communes. Selon le président américain, « la rencontre s'appuiera sur les valeurs communes pour mieux favoriser l'engagement économique et promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme ».

Le sommet comprendra des sessions qui porteront sur les thèmes suivants : la diaspora et les jeunes leaders africains ; la santé mondiale et la sécurité alimentaire ; le changement climatique et l'énergie ; les investissements dans les infrastructures.

Au cours de l'US-Africa business forum qui se tiendra pendant le sommet, les chefs d'Etat africains ainsi que des responsables américains et africains des milieux d'affaires et des pouvoirs publics discuteront des moyens de faire progresser des partenariats mutuellement bénéfiques pour créer des emplois et stimuler une croissance inclusive et durable.

Lors du sommet, le président américain fera la promotion des partenariats ainsi que des investissements stables et fiables que les États-Unis ont à offrir, permettant aux entreprises d'Afrique et des États-Unis de prospérer.

En prélude à cet événement dont la dernière édition s'est tenue en

2014, la secrétaire adjointe du bureau des Affaires africaines, Molly Phee, et le directeur principal des Affaires africaines, Judd Devermont, ont donné, le 7 décembre, une conférence de presse en ligne. Au cours de cette rencontre, Judd Devermont a indiqué que les discussions tourneront autour de « l'établissement de partenariat du XXI e siècle », assurant : « Durant le sommet, nous allons parler de certains défis les plus urgents au monde, de la pandémie et du changement aux conséquences négatives de l'invasion de l'Ukraine, en passant par les questions qui nous concernent tous : la démocratie et le gouvernement, la sécurité, le commerce, l'investissement et le développement ».

Pour la secrétaire adjointe aux Affaires africaines, ce sera une occasion offerte au secrétaire d'Etat, Antony Blinken, de « consolider ses relations de travail avec ses pairs et aussi d'approfondir vraiment les discussions sur des questions prioritaires pour les Africains et pour les Américains », précisant : « Ces questions incluent le changement climatique, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire ».

Des pays africains exclus du sommet

Selon la secrétaire adjointe du bureau des Affaires africaines, certains Etats africains ne seront pas au rendez-vous. « Par respect pour l'Union africaine, nous

n'avons pas invité les gouvernements qui ont été suspendus par lui pour coups d'Etat », a expliqué Molly Phee.

« Concernant les pays que nous n'avons pas invités, il s'agit de ceux qui ne sont pas en règle avec l'Union africaine. Cela inclut le Mali, le Soudan, la Guinée et le Burkina Faso, secoués par des coups d'Etat militaires », a précisé, de son côté, le directeur principal des Affaires africaines, Judd Devermont, ajoutant : « Nous n'avons pas non plus invité des pays avec lesquels nous n'avons pas de relations diplomatiques, comme l'Erythrée ».

Signalons que depuis juin 2019, le gouvernement américain a aidé à conclure plus de 800 accords de commerce et d'investissement bilatéraux concernant quarante-cinq pays africains, d'une valeur estimée à 50 milliards de dollars en exportations et en investissements.

Ces accords ont été mis en œuvre dans le cadre de Prosper Africa, une initiative du gouvernement des États-Unis qui tire parti des services et des ressources de dix-sept agences gouvernementales américaines pour accroître le commerce et les investissements bilatéraux entre les États-Unis et les pays africains. Les deux parties se sont assurées de multiples façons en vue de relever des défis mondiaux et entendent consolider ces relations lors du sommet.

Yvette Reine Nzaba

DÉFENSE

Le Congo et l'Angola renforcent leur coopération

Une délégation de l'inspection générale des Forces armées angolaises, conduite par le directeur général adjoint de l'Inspection du ministère de la Défense, des Anciens combattants et des Vétérans de la patrie, le lieutenant général Gildo Carvalo Dos Santos, a eu une séance de travail le 9 décembre à Brazzaville, avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'objet de la rencontre, a indiqué l'inspecteur supérieur pour les opérations, chargé de la communication et la technologie de l'information, le général de brigade Samuel Luis, s'inscrivait dans le cadre « des échanges d'expériences entre les deux inspections comme réponse à la visite que l'inspection générale des Forces armées

congolaises avait réalisé en Angola en 2010 ». Il a ajouté : « C'était pour nous l'occasion de présenter nos civilités au ministre de la Défense nationale, et pendant cet entretien, il a rappelé les liens d'amitié qui existent entre les deux pays et les deux peuples, mais aussi la nécessité de renforcer l'amitié et les relations entre les deux forces armées ».

Parlant de leur séjour au Congo, le général de brigade Samuel Luis a souligné qu'il a été question pour les deux institutions de voir comment est-ce qu'elles s'organisent dans leur fonctionnement.

Guillaume Ondze



AVIS DE CLÔTURE
ÉMISSION
D' ACTIONS NOUVELLES PAR
APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« ACTIONS SCG-Ré »



Ministère de l'Économie
et de la Relance

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), représentée par son Administrateur-Directeur Général, le Dr Andrew GWODOG, et la Société de Bourse Africa Bright Securities (ABS), représentée par son Directeur Général, M. Narcisse KONAN, ont le plaisir d'annoncer au public la clôture de la période de souscription de l'émission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Épargne, en date du 30 novembre 2022.

Cette opération d'augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne de la SCG-Ré, visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/22, le 03 octobre 2022, et autorisée par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), s'inscrit d'une part dans le cadre de la dynamisation du marché financier de la sous-région décidée par les Chefs d'Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, et d'autre part conformément à la mise en oeuvre de son Plan Stratégique et de Développement.

L'opération qui a été lancée le 1er novembre 2022 a connu un fort engouement auprès du public, avec plus de **FCFA 7.069.932.000** (sept milliards soixante-neuf millions neuf cent trente-deux mille Francs CFA) d'intentions d'achat. Au terme de la période de souscription, le montant des souscriptions enregistrées était de **FCFA 5.665.032.000** (cinq milliards six cent soixante-cinq millions trente-deux mille Francs CFA), soit un taux de souscription de **113%**. Pour rappel, les règles d'allocation arrêtées dans le cadre de cette opération prévoient en cas de sursouscription, de servir en priorité les personnes physiques ; les demandes de titres des personnes morales seront quant à elles, servies au prorata des titres restants.

Conformément à l'objectif de levée de fonds défini au préalable, la SCG-Ré a décidé d'arrêter le montant de l'opération à uniquement **FCFA 5.000.000.000** (cinq milliards de Francs CFA).

CARACTERISTIQUES DE L'ÉMISSION :

Nature de l'opération	Emission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Épargne (APE)
Objet de l'opération	Financement de l'expansion des activités commerciales de la SCG-Ré dans la sous-région
Montant initial de l'émission	5.000.000.000 FCFA
Montant collecté	5.665.032.000 FCFA
Montant retenu	5.000.000.000 FCFA
Nombre de titres émis	250.000 Actions
Prix de l'action	20.000 FCFA
Place de cotation	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) en sa qualité d'Emetteur, et la Société de Bourse Africa Bright Securities (ABS) en sa qualité d'Arrangeur et Chef de file, remercient vivement les Autorités gabonaises et de la CEMAC, les régulateurs (COSUMAF et CIMA), le public, les acteurs du marché financier de l'Afrique Centrale et les membres du Comité de Pilotage, pour leur contribution à la réalisation de cette opération.

Fait à Libreville, le 08 décembre 2022
L'Administrateur-Directeur Général
Dr Andrew GWODOG



THE NAIROBI DECLARATION ON
SUSTAINABLE INSURANCE

Arrangeur et Chef de file :



Cotation :



Syndicat de placement :



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) et par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), sous le Visa N° COSUMAF-APE-03/22, délivré le 03 octobre 2022.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

La semaine
des métiers
du
Raphia

THÈME
**LES MÉTIERS DU RAPHIA DANS LA DIVERSIFICATION
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE**

16 au 23
Déc. 2022

Hotel
PEFACO
Brazzaville

@Ministère des PME

FONDATION
GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :
« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »
Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.
La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.
Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

ANNÉE AFRICAINE DE LA NUTRITION

Le Congo participe à la réunion de haut niveau à Abidjan

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a participé le 8 décembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à la réunion de haut niveau de l'année africaine de la nutrition sur le thème « Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent », a décliné la politique congolaise en la matière.

Présidés par le vice-président de la République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, en présence de sa majesté Letsie III, roi du Lesotho, les débats de la réunion ont porté sur la vision à long terme de l'Agenda 2063, incluant les aspirations communes adoptées par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Le rendez-vous d'Abidjan, en effet, a mis l'accent sur la nécessité d'un élan politique solide pour mobiliser les investissements requis afin de lutter contre la faim et la malnutrition sur le continent. Une vision consistant à faire progresser vers les Objectifs de développement durable des Nations unies et régionaux. Le chef du gouvernement congolais a pris la parole au cours du premier panel sur le thème « Malnutrition et impact sur le capital humain » et a présenté les actions menées par son pays pour éradiquer



Les participants à la réunion de haut niveau/Primature/DR

la faim. Anatole Collinet Makosso a notamment parlé de la réduction d'ici à 2026 d'au moins 50% de la prévalence de toutes les formes de malnutrition ; l'adoption en 2013 du Plan d'action de lutte contre la malnutrition chronique. La République du Congo a, par ailleurs, approuvé en 2019 sa politique nationale de l'alimentation scolaire, avec pour philosophie la promotion de la

consommation locale au sein des écoles et des communautés limitrophes pour la production agricole locale. Elle a aussi créé les jardins scolaires à travers le projet «Les classes vertes» avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route continentale de l'Année africaine de la nutrition,

ces assises ont été instituées par l'Union africaine (UA), en février dernier, lors de sa 35e session statutaire. Le but étant de renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain. Placée sous l'égide de la présidence de la République ivoirienne, en sa qualité de parrain de l'Année africaine de la nutrition, cette rencontre a réuni les chefs de

gouvernement de l'UA), l'AUDA-Népad, les communautés économiques régionales, le Parlement panafricain, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les départements de la Commission de l'UA concernés par les problématiques de la nutrition ainsi que de la sécurité alimentaire.

Parfait Wilfried Douniama

COP 15 - MONTRÉAL

Antonio Guterres estime que l'humanité est devenue une «arme d'extinction massive»

Après la COP 26 climat vient la COP15 biodiversité. Elle a été ouverte à Montréal, au Canada, par une phrase choc du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres.

L'humanité est devenue une «arme d'extinction massive» et il est temps de cesser la «guerre à la nature», a déclaré le chef de l'ONU, Antonio Guterres, appelant les pays à prendre des décisions courageuses à la COP15 biodiversité. «Avec notre appétit sans limite pour une croissance économique incontrôlée et inégale, l'humanité est devenue une arme d'extinction massive», a-t-il lancé lors du lever de rideau de cette conférence à Montréal, qu'il voit comme «notre chance d'arrêter cette orgie de destruction».

Un million d'espèces menacées d'extinction

Depuis sa prise de fonction en 2017, Antonio Guterres, ancien Premier ministre portugais, a fait du changement climatique son cheval de bataille. Ses dénonciations enflammées lors de l'ouverture solennelle de la réunion COP15 montrent que le sort des plantes, des animaux et des milieux naturels menacés - une crise interconnectée - lui tient à cœur. Le patron de l'ONU s'exprimait dans la foulée du Premier ministre canadien, Justin Trudeau, interrompu par les tambourins de représentants

d'un peuple autochtone local. «Génocide des autochtones = écocide», «Pour sauver la biodiversité, arrêter d'envahir nos terres», proclamait leur bande-roule, brandie quelques minutes sous les applaudissements d'une partie de la salle, avant qu'ils ne soient escortés, dans le calme, vers la sortie.

Des défis considérables

Un million d'espèces est menacé d'extinction, un tiers des terres est gravement dégradé et les sols fertiles disparaissent, tandis que

«Génocide des autochtones = écocide» «Pour sauver la biodiversité, arrêter d'envahir nos terres»

la pollution et le changement climatique accélèrent la dégradation des océans. Les produits chimiques, les plastiques et la pollution atmosphérique étouffent la terre, l'eau et l'air, tandis que le réchauffement de la planète dû à la combustion des énergies fossiles provoque un chaos climatique - des vagues de chaleur et feux de forêt aux sécheresses et aux inondations.

Une ambition phare surnommée 30x30

A Montréal, plus de 190 pays sont réunis, du 7 au 19 décembre, afin de tenter de sceller un pacte décennal pour la nature et éviter ainsi une sixième extinction de masse. Mais l'issue des négociations, portant sur une vingtaine d'objectifs destinés à sauvegarder les écosystèmes d'ici à 2030, reste incertaine. «Aujourd'hui nous ne sommes pas en harmonie avec la nature, au contraire nous jouons une mélodie bien différente», une «cacophonie

du chaos jouée avec des instruments de destruction», a résumé le secrétaire général de l'ONU. «Et en fin de compte, nous nous suicidons par procuration», a-t-il ajouté, avec des répercussions sur l'emploi, la faim, la maladie et la mort. Les pertes économiques dues à la dégradation des écosystèmes, quant à elles, sont estimées à 3 000 milliards de dollars par an à partir de 2030.

Noël Ndong

TERRORISME EN AFRIQUE

Jean-Pierre Lacroix lie l'expansion du phénomène à l'exploitation illégale de matières rares

Le sous-secrétaire général des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a cité la découverte des mines fabriquées par des matières rares au Mali dans la fabrication de voitures électriques et de certaines fournitures de technologie numérique.

Jean-Pierre Lacroix s'exprimait à Oran, une ville de l'Ouest algérien, à l'occasion du neuvième forum de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a appuyé son affirmation par «la récente découverte de mines fabriquées avec des ressources rares au Mali et dans la région du Sahel». Le sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a appelé, dans ce sens, à la nécessité d'intensifier le contrôle de ces ressources.

Reçu par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, il a indiqué que «cette neuvième conférence est très importante pour les Nations unies, compte tenu de la coopération existante entre l'organisation onusienne et l'Union africaine, et l'existence de plusieurs défis auxquels fait face le continent africain et qui préoccupent les Nations unies qu'ils soient liés au développement, au changement climatique ou à la sécurité et à la paix». Jean-Pierre Lacroix a ajouté: «Les consultations qui ont eu lieu à Oran sont libres et approfondies permettant de tenter d'esquisser des réponses que les Nations unies apporteront à ces défis dans les années à venir», précisant que «les meilleures réponses sont celles formulées dans le cadre de la coopération et des échanges».

La rencontre entre Ramtane Lamamra et Jean-Pierre Lacroix a porté sur l'évolution de la situation au niveau continental et les perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et les Nations unies dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain.

Lors de cette rencontre, il a été notamment mis en exergue les efforts déployés en direction du Mali par l'Algérie, à la tête de la médiation internationale et du fait de sa présidence du Comité chargé du suivi de l'Accord de paix et de réconciliation dans ce pays, issu du processus d'Alger. Intervenant à l'occasion du même forum, le directeur du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme d'Alger, Laalali Driss, a évoqué «l'enregistrement de plus de 1000 attentats terroristes en 2022 dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest», détaillant que «plus d'un millier d'attentats terroristes ont été enregistrés dans ces régions en 2022, avec une moyenne de quatre attentats par jour, et plus de 7 000 victimes, dont la plupart sont des civils. Les données du Centre ont également montré plus de 7 000 attaques terroristes de janvier 2017 à décembre 2021».

N.Nd.

SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

La délégation du Medef s'informe des zones d'investissement

En séjour de travail en République du Congo, une délégation du Mouvement des entrepreneurs de France (Medef) a échangé, le 8 décembre, avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, sur les opportunités qu'offre le pays en matière d'investissement des entreprises étrangères.

Le moment de partage des points de vue et d'opportunités d'affaires a permis aux parties d'affirmer leur volonté de travailler ensemble. Les échanges ont porté, entre autres, sur les possibilités qui existent au Congo devant permettre aux entreprises françaises d'y évoluer. En présence de certains entrepreneurs congolais et des responsables de la Chambre de commerce de Brazzaville, les entrepreneurs français ont eu droit à la diversité d'atouts que présente le Congo. Le programme national de développement (PND) 2022-2026, par exemple, présente une palette d'opportunités de business, particulièrement dans l'agriculture, le développement industriel,

les zones économiques spéciales, le tourisme, l'économie numérique, l'immobilier et autres.

« Les opportunités d'affaires qu'offre le PND 2022-2026 donnent une grande place aux entreprises privées. C'est un programme ambitieux qui doit être financé à environ 20% par les ressources publiques et plus de 70% par le privé. Cela est possible si le climat des affaires est assaini. Je vous assure que cette question est prise à bras le corps par le gouvernement. D'ailleurs, il y a déjà un comité interministériel qui travaille pour rendre attrayant notre climat d'affaires », a expliqué Antoine Thomas Nicéphore



Fylla Saint-Eudes.

Pour sa part, le chef de la délégation du Medef, Jean-Michel Guelaud, a salué les efforts des autorités congolaises. Selon lui, les poten-

tiels du Congo sont à la hauteur de ses ambitions. « Nous voulons être des acteurs de la réalisation du PND congolais. Il est temps que nous saisissons les oppor-

Les deux parties après la rencontre. Adiac tunités », a-t-il indiqué. Il a signalé par la même occasion que l'expertise des entrepreneurs français sera mise à la disposition du Congo.

Rude Ngoma

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le Club Congo-France présente les opportunités d'affaires

Le président du Club Congo-France numérique, Luc Missidimbazi, a présenté, le 8 décembre à Brazzaville, à la délégation internationale du Mouvement des entreprises de France (Medef) conduite par Jean-Michel Guelaud, les opportunités d'affaires dans le secteur de l'économie numérique et les possibilités de développer les potentiels partenariats de collaboration.

La mise en relation des entreprises congolaises et françaises permettra de développer, en République du Congo, des champs différents selon les acteurs et observateurs du secteur de l'économie numérique. Elle pourra impulser l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'Information et de la communication (TIC), à la production ainsi qu'à la vente de produits et services numériques.

« Très motivants, les contenus des attentes des autorités. Il y a beaucoup de projets des partenaires locaux congolais et nous allons continuer à échanger pour bâtir une offre complémentaire qui va répondre aux objectifs du plan national de développement 2022-2026, car le numérique fait partie intégrante de tous les projets : santé, éducation, et autres », a indiqué Jean-Michel Guelaud, président du Medef France-Afrique centrale.

La forte délégation française a été composée des délégués de quatorze entreprises dont douze membres du Club Congo France numériques et douze autres décideurs de l'écosystème du numérique. « Le numérique s'impose à tout le monde. Le



projet intéresse notre banque. Dès que la banque est saisie officiellement, les instructions du dossier vont commencer. C'est une opportunité pour la banque », a indiqué Jules Banaken, représentant national de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale. Le Club Congo France numérique est né de la volonté commune des entreprises congolaises et françaises de développer l'écosystème numé-

rique congolais. Il a été créé le 15 avril 2019 à Brazzaville, à l'issue de la signature d'un mémorandum d'entente en présence de l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, et de l'ambassadeur de France en République du Congo de l'époque. C'est une association à caractère professionnel, une plateforme d'échange, de partage d'informations et d'opportunités d'affaires dans le secteur du numérique.

Il regroupe des acteurs français et congolais exerçant directement ou indirectement dans le domaine du numérique et vise à répondre aux attentes fortes des Congolais en matière de contenus, de services et d'usages. Cette plateforme a l'ambition de se positionner comme un organe consultatif de l'offre française et congolaise en matière de numérique. Ainsi donc, elle a pour objectif de promouvoir et renforcer les liens économiques

ainsi que commerciaux entre les membres et de contribuer au développement du secteur du numérique en République du Congo, dans un esprit de consolidation des compétences mutuelles, dans le cadre d'appels d'offres publiés par les institutions nationales et internationales.

Congo-France numérique contribue aux réflexions sur les questions du numérique et joue un rôle consultatif auprès du gouvernement et des institutions. Elle offre aux porteurs de projets innovants un espace d'information, d'échange et d'accompagnement, grâce à un écosystème en développement, enfin, elle organise des conférences, des expositions et des webinaires sur des sujets d'intérêt commun.

C'est une plateforme des professionnels du numérique qui se veut être un partenaire de l'administration congolaise pour accélérer la transformation numérique du pays en développant, dans le même temps, des collaborations solides et durables avec des écosystèmes français. Ce qui renforce les liens d'amitié et de partenariat historique entre la France et le Congo.

Fortuné Ibara

DROITS DE L'HOMME

La CNDH promeut la connaissance des textes en vigueur au Congo

Dans le cadre de la célébration, le 10 décembre du 74^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) organise, en partenariat avec la coordination du Système des Nations unies, la deuxième exposition de textes et ouvrages de protection des droits de l'homme en République du Congo.

Placée sur le thème « Je dis mes droits face à l'Etat », l'exposition ouverte du 9 et 12 décembre au siège de la CNDH vise à promouvoir la connaissance, par le plus large public, des textes de protection des droits de l'homme en vigueur en République du Congo. Il s'agit spécifiquement de renforcer les capacités des citoyens à défendre leurs droits et libertés ; d'élargir la visibilité de la CNDH dans la société ; de mieux défendre les droits de l'homme en toutes circonstances.

Une occasion pour le coordonnateur des agences du Système des Nations unies, Chris Mburu, d'offrir un important lot d'ouvrages sur les droits de l'homme à la CNDH. L'objectif est de renforcer les capacités de service du Centre de documentation de la CNDH. « Les documents que nous avons rassemblés et vous remettons aujourd'hui arrivent directement de Genève, en réponse à votre demande d'équiper votre centre de documentation. Ils permettront aux usagers de développer et de renforcer des connaissances solides sur les droits humains et les mécanismes des Nations unies dans ce domaine », a expliqué le coordonnateur du Système des Nations unies en Ré-

publique du Congo.

Il a rassuré la CNDH que le Système des Nations unies, à travers le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Haut-commissariat aux droits de l'homme en particulier, mettra tout en œuvre pour continuer à appuyer les activités susceptibles de contribuer au développement des capacités des usagers. Se félicitant de l'engagement de la commission en faveur de la promotion et de la protection des droits humains en République du Congo, Chris Mburu s'est dit disposé à travailler ensemble pour la campagne du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 2023.

Retraçant brièvement l'histoire de l'émergence des droits de l'homme sur la scène internationale, le président de la CNDH, Valère Gabriel Eteka-Yemet, a rappelé que la Déclaration universelle des droits de l'homme reste, 74 ans après, l'incarnation des valeurs universelles qui transcendent les cultures, les nations et les régions. Elle proclame, a-t-il dit, les droits inaliénables de tous les êtres humains. Parlant de l'institution dont il a la charge, Valère Gabriel Eteka-Yemet a indiqué qu'elle a, entre autres, mission

d'entreprendre des actions de sensibilisation aux droits de l'homme à l'intention du plus large public ; d'élaborer, de collecter et de diffuser la documentation relative aux droits de l'homme ; d'encourager l'enseignement et la recherche sur les droits de l'homme. Il s'agit aussi de mettre en œuvre ou proposer aux pouvoirs publics des activités et des programmes susceptibles de renforcer la promotion de la connaissance des droits de l'homme au sein de la société congolaise.

« Pour accomplir ces missions, la CNDH s'est dotée d'un centre de documentation et d'archives sur les droits de l'homme, conformément aux Principes de Paris, concernant le statut des institutions nationales de défense et de promotion des droits de l'homme, avec l'appui du Pnud. Bien qu'encore embryonnaire, le Centre de documentation sur les droits de l'homme de la CNDH a commencé à jouer son rôle et à accomplir ses missions, notamment élaborer, collecter et diffuser la documentation relative aux droits de l'homme », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'importance, le rôle et les missions du centre de documentation de la CNDH sont consi-

JUSTICE

L'amélioration des conditions de vie dans les lieux de détention se poursuit

Selon le ministre la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, le Congo s'emploie à améliorer les conditions de vie en milieu carcéral avec notamment le renforcement du corpus législatif en la matière.

L'amélioration des conditions de vie dans les lieux de détention est un processus qui se poursuit, à entendre le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, donnant lecture de la déclaration du gouvernement à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, célébrée le 10 décembre de chaque année. « Le pays vient de compléter son corpus législatif avec la promulgation de la loi n°10-2022 du 20 avril 2022 portant code pénitentiaire », a-t-il indiqué. Cette loi promeut, en effet, le respect des règles minima visant à améliorer les principes et les règles d'une bonne organisation pénitentiaire et le traitement des détenus.

« Dignité, liberté et justice pour tous » est le thème de célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme cette année. Selon le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga, le respect de la dignité pour l'humanité a trois principes, notamment préserver la vie des personnes et en assurer la sécurité, œuvrer pour l'épanouissement de la personne humaine et pour sa participation à la vie de la communauté, faire preuve de compassion dans les moments de difficulté et de détresse.

Dans la même déclaration, le ministre la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a appelé les acteurs de la justice d'être à l'écoute des femmes victimes de violences et de faire une stricte et rigoureuse application de la loi Mouebara. Celle-ci a été promulguée le 4 mai 2022 pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Force régionale

L'Afrique de l'Ouest a décidé, le 5 décembre, à Abuja, au Nigeria, lors d'un sommet des chefs d'Etat, la mise en place d'une force régionale de veille contre le terrorisme et les changements de régime en dehors du cadre démocratique. Elle tire les leçons de la dissémination de groupes djihadistes dans la sous-région et de la résurgence des putschs comme mode d'accession au pouvoir tel que cela s'est passé au Mali, au Burkina Faso et en Guinée en 2021 et 2022.

L'irruption des hommes en uniformes sur la scène politique ouest-africaine est un recul préjudiciable à l'image de modèle que cette partie du continent projetait depuis quelques années sur la scène continentale et internationale. En dépit de bégaiements violents chez quelques-uns de leurs voisins, les exemples du Sénégal, du Bénin et du Niger où des passations de pouvoir entre un président démocratiquement élu et le sortant ont crédibilisé ce préjugé favorable, certains observateurs n'hésitant pas de

ce fait d'accuser l'Afrique centrale de marquer le pas.

Que de se perdre en comparaisons pour savoir des deux sous-ensembles régionaux lequel porte mieux le boubou démocratique, disons au regard du tableau actuel que le Mali, le Burkina Faso et la Guinée restent en travers de la gorge des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Non seulement les sanctions prises à l'encontre de ces pays n'ont pas fait fléchir les militaires au pouvoir, mais dans le cas du Mali, le bras de fer engagé avec la Côte d'Ivoire au sujet de ses 49 soldats interpellés par Bamako, en juillet dernier et toujours détenus pour « tentative de déstabilisation », complique les équations.

C'est dans ce contexte trouble que les chefs d'Etat de la Cédéao ont mis sur la table leur projet de création d'une force régionale. Courant la deuxième quinzaine du mois de janvier prochain, le tour reviendra aux responsables des

armées de se réunir pour convenir de l'opérationnalisation de cet instrument de promotion de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Cette force aura-t-elle pour premier test majeur l'obtention de la libération des militaires ivoiriens par les autorités de transition de Bamako sommées par l'organisation sous-régionale de s'exécuter au plus tard dans la même période ?

Mobiliser des unités spéciales et les rendre actives pour combattre les groupes terroristes éparpillés désormais sur de vastes étendues du territoire d'Afrique de l'Ouest suppose de se doter d'importants moyens humains et matériels et de faire preuve de volonté politique. L'expérience du G5 Sahel portée par des partenaires extérieurs au continent a montré les limites de la mutualisation de telles énergies parmi les pays participants. A l'échelle du continent, il est encore plus difficile d'envisager l'institutionnalisation d'un mécanisme antiterroriste bénéficiant de l'appui de tous les Etats. On peut,

sur ce point, penser au sort du bras armé de l'Union africaine, la Force africaine en attente. Préconisée dans les statuts de l'organisation panafricaine, elle attend toujours ses premiers équipements et le positionnement des cinq brigades envoyées par les cinq entités communautaires.

Quant à savoir ce que prépare la Cédéao, de deux choses l'une, entre traquer les groupes djihadistes responsables de la désarticulation des Etats ainsi que des politiques publiques et les régimes autoproclamés, tout bien considéré, prédateurs de bonnes mœurs démocratiques, l'ordre des priorités risque d'être difficile à établir. Pourtant, il faut bien commencer par un bout. Lequel ? Peut-être le retour aux « ordres » constitutionnels « violés », afin de faire de la lutte antiterroriste l'affaire de tous dès lors qu'on l'envisagerait dans un état d'esprit où la légitimité institutionnelle se porte mieux ? Oui ? Non ?

Gankama N'Siah

ENTREPRENEURIAT

L'IECD ouvre un centre d'encadrement à Brazzaville

L'immeuble flambant neuf dédié à la formation et l'accompagnement des porteurs de projets de développement a été inauguré, le 8 décembre, en présence des autorités congolaises, partenaires européens et bénéficiaires du programme.

La gestion du centre est confiée à l'association Congo entreprises développement, créée en 2021, qui est un partenaire de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). Selon la directrice exécutive de l'association, Nathalie Azais Morelli, la vocation du programme est d'appuyer l'entrepreneuriat congolais par l'accompagnement des entrepreneurs, c'est-à-dire la formation des promoteurs de projets et leur suivi personnalisé.

Le centre offrira à terme des formations de base en gestion pour les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises, y compris des ateliers de réseautage et coaching de groupe. « Le programme s'adresse à tout le public congolais, aux femmes, aux jeunes et aux moins jeunes de tout secteur d'activité. Il s'adresse aussi bien aux créateurs d'entreprise qu'aux entrepre-



Des échanges entre les partenaires du projet Adiac

neurs qui sont dans une démarche de structuration ou de perfectionnement », a indiqué Nathalie Azais Morelli.

Présent en République du Congo depuis 2014, l'IECD accompagne le secteur privé national à travers un réseau des organisations de la société civile. Rien que cette

année, plus de 320 bénéficiaires ont été appuyés à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour le nouveau programme avec l'association Congo entreprises développement, d'après le directeur général adjoint de l'IECD, Arnaud Britsch, une attention toute particulière va être donnée à l'entrepreneuriat féminin.

« Fort de ces expériences, des méthodes de formation et d'accompagnement des entrepreneurs, des entreprises, ont été développées selon deux axes, à savoir la formation et l'accompagnement des entrepreneurs, car l'IECD entend construire des parcours de formation accessibles et adaptés à

chaque profil d'entrepreneur ; et la construction d'un écosystème propice au développement de l'entrepreneuriat local », a précisé Arnaud Britsch.

La diversification économique par le soutien à l'entrepreneuriat congolais est l'une des priorités de la coopération entre le Congo et l'Union européenne (UE), a rappelé le chargé de coopération à l'UE, Anki Yambare. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la feuille de route des deux parties pour la période 2021-2027, en lien avec le Plan national de développement 2022-2026. « Notre coopération bilatérale vise à renforcer le secteur privé et son développement au Congo dans la perspective de contribuer à la transition vers une économie diversifiée et verte, résiliente aux chocs extérieurs et créatrice d'emplois décents », a martelé Anki Yambare.

Fiacre Kombo

ENTREPRENEURIAT

La firme KSD company valorise l'huile anti-âge

Le jeune entrepreneur congolais Sire Darhyl Kiapa, habitué dans la cosmétique, a affirmé à Brazzaville avoir mécanisé sa firme avec l'aide financière de la fondation Telema. L'huile palmiste extraite des amandes de noix de palme qu'il fabrique est très bénéfique, selon les scientifiques, pour ses propriétés anti-âge, grâce à la grande quantité de la vitamine E dont des tocotriénols, une forme rare de cette vitamine, et aux antioxydants qui s'y trouvent.

Outre l'optimisation du processus de mécanisation, Sire Darhyl Kiapa bénéficie d'un accompagnement qui lui permet de consolider ses compétences en matière d'entrepreneuriat. Il a vu sa demande augmenter et s'attelle à l'amélioration constante de ses produits. « J'ai postulé à la fondation Telema afin de semi-mécaniser le processus de fabrication et augmenter le rendement. Ce financement permettra d'acheter des machines de première nécessité. Après avoir amélioré le produit, j'ai enregistré une forte demande auprès de mon entourage et cela m'a vraiment motivé », a-t-il avoué.

L'aide financière de la fondation Telema permettra également à la firme KSD company d'améliorer ses emballages et sa politique commerciale. « Dans quelques semaines, on pourra tripler

notre production mensuelle. Pour moi, l'entrepreneuriat c'est le fait d'apporter une solution à un problème donné tout en ayant du profit », a confié à la presse le responsable de la firme KSD company.

Bien que la création d'entreprise au Congo soit moins encouragée, les jeunes entrepreneurs accompagnés par la fondation Telema plaident pour l'actualisation

des systèmes de normalisation et de certification des produits. « Pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes au Congo, il faut faciliter l'obtention des subventions et prêts, créer des espaces de partage entre entrepreneurs et clients, organiser des foires accessibles à tous ainsi qu'aménager le processus de normalisation et de certification des produits à moindres coûts », a suggé-

« Pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes au Congo, il faut faciliter l'obtention des subventions et prêts, créer des espaces de partage entre entrepreneurs et clients, organiser des foires accessibles à tous ainsi qu'aménager le processus de normalisation et de certification des produits à moindres coûts »



ré Sire Darhyl Kiapa. Il a rappelé l'importance de faire preuve de patience lorsqu'on se lance dans l'entrepreneuriat. En effet, cela

requiert discipline et persévérance pour ne pas se détourner de ses objectifs. Sire Darhyl Kiapa a aussi confié plusieurs difficultés rencon-

CONCOURS DE PLAIDOYER ET D'ÉLOQUENCE

Bénédie Kenguette et Victoire Bimbou lauréates de la 8^e édition

Initiée par la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo à l'occasion de la Quinzaine des droits humains, la huitième édition du concours de plaidoyer et d'éloquence s'est tenue le 9 décembre au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (PSB), au terme de laquelle Bénédie Dorkas Kenguette et Victoire Bimbou ont respectivement remporté les prix du plaidoyer et de l'éloquence.

Organisée sur le thème « La jeunesse d'aujourd'hui, les leaders de demain. Plaidoyer pour l'avenir », la huitième édition du concours de plaidoyer et d'éloquence s'est déroulée en deux étapes, la demi-finale et la finale. Les sujets

au droit au mariage et au don total de soi envers celui ou celle que l'on a choisi ? ». Pour les dix finalistes, quatre filles et six garçons qui se sont succédé sur la scène, il s'agissait de montrer le rôle primordial des jeunes, leur poten-

Le concours de plaidoyer et d'éloquence est un exercice formateur, mais très difficile qu'ils ont mené à terme avec beaucoup d'engagement tant dans leur prestation que dans la manière dont ils se sont appropriés les su-

humains, de leur offrir une tribune et un mode d'expression qui les aident à partager leur vision du monde et surtout, d'être des forces motrices pour faire bouger les choses », a indiqué Giacomo Durazzo, ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo.

Voix captivante et discours pertinent, Bénédie Dorkas Kenguette s'est imposée avec brio devant les autres candidats de cette huitième édition du concours de plaidoyer. Etudiante en troisième année de licence en droit public et âgée de 20 ans, elle a réussi à renverser la tendance sur tous les plans. En effet, elle est la première fille à remporter le concours de plaidoyer et grâce à sa victoire, elle a offert à l'université de Loango, implantée à Pointe-Noire, l'opportunité d'être pour la première fois l'établissement champion à ce concours.

« Remporter ce sacre est un rêve qui se réalise car l'année dernière, j'avais candidaté, mais malheureusement je n'étais pas présélectionnée. Et cette année, étant sélectionnée, j'avais grandement soif de gagner. Ce n'était pas facile car tous les candidats étaient

exceptionnels. Je suis simplement ravie de voir les fruits de mes recherches payés », s'est réjouie la lauréate. Grâce à ce prix, elle a remporté un ordinateur, des ouvrages de droit et de culture générale.

Arrivée deuxième en plaidoyer, Victoire Bimbou, 22 ans, étudiante en master I de droit privé à l'Université Marien-Ngouabi, s'est finalement consolée en remportant le prix de l'éloquence. En effet, la lauréate a considérablement fait sensation lors de ses deux passages qui forçaient l'admiration du public. Comme Bénédie, elle avait essuyé un échec lors de sa première participation pour finalement remporter cette victoire en retenant sa chance. « Ceux qui ne sont pas retenus, sachez que vous n'avez pas démerité. Persévérez dans le travail avec force et honneur », a exhorté Béline Ayessa, directrice du mémorial PSB.

Notons qu'en guise d'encouragements, chacun des trois autres finalistes et des cinq autres étudiants arrivés en demi-finale ont bénéficié de présents constitués de gadgets, ouvrages et smartphones.

Merveille Atipo



Bénédie Kenguette recevant son prix des mains de Béline Ayessa et de Giacomo Durazzo/Adiac

pour les deux passages étaient « L'éducation, meilleur outil pour changer le monde » et « La loi Mouebara : entrave à la coutume,

tiel et leurs capacités à être des acteurs ainsi que des actrices de changements constructifs pour un meilleur monde de demain.

jets et les ont défendus. « Au-delà de la compétition, il s'agit d'inciter les jeunes à se saisir des questions liées aux droits

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Un réseau de festivals d'Afrique centrale créé à Brazzaville

En marge de la sixième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza, qui s'est tenue du 7 au 10 décembre à Brazzaville, le Réseau de festivals traditionnels d'Afrique centrale (Reftrac) a été créé le 9 décembre, au siège de l'Unesco à Brazzaville.

Après deux jours d'atelier en management des industries culturelles et créatives, en vue du développement du secteur des arts du spectacle, animé par le Dr Eric Loembet, les directeurs de festivals de quelques pays d'Afrique centrale ont signé un protocole d'accord pour la création et la mise en œuvre du Reftrac, en présence de Dodé Houéhouha, chef du secteur culture de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo.

Il s'agit notamment de Romuald Mbepa, directeur général adjoint du festival Feux de Brazza ; de l'honorable Célestin Faso Mushigo, coordonnateur général du Festival national de Gungu, en République démocratique du Congo ; d'Ankamoua Loumbangoye,



Romuald Mbepa signant le protocole d'accord du Reftrac en présence des autres membres du réseau/Adiac

directrice du Festival économique et culturel d'Okondja, au Gabon ; de Liliane Messi Essono, directrice du Festival international de musiques traditionnelles, au Cameroun.

La naissance de ce réseau est partie d'un constat. « Le secteur des arts de la scène est l'un des plus actifs dans la diversité de la création artistique. Le nombre de festi-

vals que compte la sous-région et la grande production de spectacles témoignent à suffisance du grand potentiel de ce secteur. Potentiellement riche et disposant de nombreux atouts, l'Afrique centrale peine cependant à développer et pérenniser les festivals qui sont organisés dans son espace. Les artistes et les groupes de musique

traditionnelle ne circulent quasiment pas dans la sous-région », a expliqué Célestin Faso Mushigo.

Ainsi, face à cette situation, le Reftrac, en tant que plateforme de coopération culturelle, se donne la mission d'œuvrer pour l'identification, la promotion, la valorisation et la sauvegarde des musiques patrimoniales en Afrique cen-

trale ; ainsi que la circulation des artistes et la mise en place d'un marché régional des spectacles de musiques traditionnelles.

« On a pour habitude de dire que seul on va vite, mais ensemble on va loin. Au nom de l'Unesco, je réitère l'engagement de notre organisation à accompagner l'opérationnalisation et la redynamisation de ce réseau naissant afin que tous ensemble, aux côtés des pays, avec d'autres partenaires comme l'Organisation internationale de la Francophonie, nous continuons à travailler afin de permettre à ces différents festivals de contribuer au rayonnement et à la valorisation de la culture en Afrique centrale », a déclaré Dodé Houéhouha.

M.A.

DISPARITION

La chanteuse Tshala Muana a tiré sa révérence

De son vrai nom Elisabeth Muidikayi, l'artiste musicienne Tshala Muana est décédée le 10 décembre à l'âge de 64 ans, des suites d'un malaise à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo.



Née le 13 mai 1958 à Lubumbashi, Elisabeth Tshala Muana a rendu l'âme samedi matin dans un hôpital de Kinshasa, fauchée par un violent malaise. La reine du Mutwashi, encore appelée affectueusement « La Mamu nationale », était l'une des icônes de la musique féminine de la République démocratique du Congo (RDC). Chanteuse de renom et danseuse de charme, la patronne de « La dynastie Mutwashi », son orchestre, a su, par sa voix angélique, fidéliser ses nombreux mélomanes des décennies durant. Tshala Muana s'en est allée, laissant derrière elle un héritage musical immense constitué des

titres de bonne facture, qui resteront à jamais gravés dans la mémoire collective de ses nombreux fanatiques et mélomanes, tant au sein de son pays d'origine, la RDC, qu'au-delà des frontières.

Très engagée, « La Mamu » fut aussi une femme politique qui a milité aux côtés de l'ancien président Joseph Kabila Kabange. De 2000 à 2002, elle a siégé au sein de l'Assemblée constituante et législative de transition, avant de devenir, des années après, présidente de la ligue des femmes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie.

La Rédaction

PRIX DES CONGOLAIS DE LILLE

Ulrich Keteur honoré

Le journaliste Ulrich Keteur Kodila, dit Keteur, succède à l'artiste Princess Lover, récipiendaire du Prix d'honneur distinguant, pour la quatrième fois, une personnalité ayant marqué la communauté congolaise de Lille.

Dans le cadre de la structuration de la diaspora en France, les Congolais de Lille multiplient les activités relatives au maintien des liens entre la France, le pays d'accueil, et le Congo, le pays d'origine. De ce fait, Prince Malela et son association Les Congolais de Lille ont mis en place une distinction à l'adresse de la communauté venue des deux Congo.

Pour le cru 2022, le choix s'est porté sur Keteur, promoteur de la diaspora. Depuis une vingtaine d'années, d'une manière constante, cet homme de médias a fait montre de son engagement auprès des Congolais en général, plus particulièrement ceux de Lille, en multipliant des reportages sur leurs activités, leurs initiatives et leurs différents parcours.

Un travail de promotion ayant permis la visibilité et l'installation de synergies entre des hommes et des femmes œuvrant à la double implication d'être à la fois d'un « ici », où ils vivent au quotidien, et d'un « là-bas », au développement duquel ils participent. « C'est le « en même temps » à la congolaise », confie un observateur de la diaspora.

À l'égard de cette communauté congolaise, Keteur a fait la promotion de « l'Afro Jag Inter », un des lieux de retrouvailles congolais dirigé par le producteur Olivier Doumou, co-initiateur du projet humanitaire et événementiel « Brazza j'y crois ». En 2014, c'était également lui qui avait relayé les festivités de l'événement phare sur la culture Afro organisé par Prince Malela et ayant réuni de nombreux Congolais et amis du Congo. Cette année, il a participé sur place, en partant réaliser un reportage à Lille lors de l'hommage rendu à Maurice Claude Malela-Soba, ancien homme politique congolais.

Ulrich Keteur, issu du moule de « DRTV » au Congo, continue ses activités journalistiques sur la toile avec des émissions telles que « Paris en digital » ou « Diaspora Mag 5 ». Il officie en tant que maître de cérémonie lors de différents événements de la diaspora.

Le lauréat a reçu son prix le 11 décembre, à Savigny le Temple, en présence de plusieurs personnalités, artistes et amis des deux Congo.

Marie Alfred Ngoma

HUMEUR

Et la fidélité en question...

La fidélité, contrairement à l'ingratitude, a plus d'avantages car elle est mieux récompensée. C'est la qualité d'une personne au service d'une autre ou de la société à travers des actions et actes de confiance. Etre fidèle, c'est donc s'acquitter de ses fonctions avec dévouement et obéissance auprès de celui qu'on est appelé à exercer. A ce propos, Emile Durkheim, sociologue français, d'ajouter, « la fidélité est le dévouement que les salariés de toutes sortes doivent à ceux qui les emploient ». Car la fidélité traverse tous les champs sociaux de la vie humaine, du foyer conjugal à la politique en passant par de nombreux autres de la vie sociale.

Les gestes de fidélité sont mieux récompensés que ceux qui expriment de l'ingratitude. Et l'universitaire Jean Pralong, responsable de la chaire Nouvelles carrières de Rouen Business School, dans son étude « Bouger n'est pas jouer, pourquoi les cadres fidèles sont les mieux récompensés », a analysé que pour faire carrière et progresser professionnellement, les cadres ont, en effet, intérêt à rester fidèles à une personne morale, à une entreprise voire à un homme au lieu de miser sur « un idéal type virtuel qui n'arrivera peut-être jamais et c'est de la trahison totale ».

La fidélité, maître mot sur toutes les lèvres des intellectuels, est-elle vaine ou une réalité objective ? Nombreux ont compris qu'elle n'est pas un vain mot, car les statuts de plusieurs cadres d'aujourd'hui sont le fruit de leur fidélité, que l'on veuille ou non. Par la fidélité, on peut gravir certaines échelles de la vie sociale. Alors, soyons donc fidèles, quelle que soit la structure, vis-à-vis de la hiérarchie, au lieu de chercher à la trahir à la moindre occasion. Ne dit-on pas que « la fidélité ne se dévoile bien que quand les choses tendent à balbutier et c'est là où elle paie mieux » ? Car l'homme fidèle a plus de prouesses surprenantes qui l'attendent toujours.

Il est important que le commun des mortels sache que « plus on est ingrat, plus on parsème des peaux de banane sur sa propre route », car on n'a jamais vu quelqu'un être récompensé parce qu'il a plus semé de l'ingratitude que de la fidélité.

La fidélité ouvre des portes aux horizons meilleurs et dissipe des ennuis sociaux, à l'opposé de l'ingratitude qui est un grand rongeur. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono



MONDIAL 2022

Messi et Martinez sauveurs d'une Argentine bousculée par les Pays-Bas

Malgré le génie de Lionel Messi, l'Argentine est passée tout près de la catastrophe face aux Pays-Bas, qui ont arraché une égalisation inespérée avant de s'incliner aux tirs au but (2-2 après prolongation, 4-3 tab), vendredi à Doha.

L'Albiceleste est donc sortie en vie mais un peu ébranlée de la séance fatidique qui avait été fatale au Brésil quelques heures plus tôt face à la Croatie, prochain adversaire de la bande à Messi, mardi en demi-finale. L'Argentine est entrée sur le terrain informée de l'élimination encore chaude de son meilleur ennemi, le Brésil, et poussée par les chants de ses supporters. En grande forme et ultra-motivé pour son 24e match de Coupe du monde en cinq phases finales, Messi a gratifié le public d'une première inspiration géniale à la 35e minute pour l'ouverture du score : accélération et passe à l'aveugle pour Nahuel Molina qui est parvenu à devancer le tacle de Virgil van Dijk et à marquer du bout du pied (35e). 1-0, score à la pause. En seconde période, l'Argentine a bien failli aggraver le score sur une rapide contre-attaque à la 59e minute, mais Mac Allister, qui a vu De Paul démarqué à sa droite, a gâché cette énorme occasion en ajustant mal sa passe, et les Oranje ont pu se dégager. Décidément intenable, Lionel Messi a continué à régaler le public par ses gestes, passes et accélérations de grande classe, contraignant Van Dijk à faire faute sur lui à l'entrée de la surface (61e). Mais le coup franc de la Pulga a atterri juste au-dessus du filet (63e). La balance jusque-là indécise a très nettement penché du côté argentin à la 71e minute lorsque l'arbitre espagnol Antonio Mateu Lahoz

a sifflé un penalty pour une faute de Dumfries sur Acuna.

Super Martinez

L'occasion pour Messi d'inscrire son dixième but en Coupe du monde, le quatrième lors de ce Mondial (71e). Son deuxième penalty réussi au Qatar après celui marqué lors de la défaite inaugurale contre l'Arabie Saoudite (2-1), et après celui manqué contre la Pologne (2-0), les deux fois en match de poule. Difficile à cet instant du match d'imaginer un instant l'incroyable renversement de situation qui allait conduire à l'égalisation des Pays-Bas, avec les deux entrants au départ et à l'arrivée des deux buts.

Le remplaçant Wout Weghorst, entré à la place d'un Memphis Depay assez transparent (78e), a lancé le premier pavé dans la mare argentine en trompant Emiliano Martinez d'une tête décroisée à la réception d'un centre de Steven Berghuis (83e), lui aussi entré en seconde période. Dès lors un vent de panique s'est mis à souffler dans le camp de l'Albiceleste, face à des Bataves métamorphosés et dangereux, comme sur cette lourde frappe de Luuk de Jong, de peu à côté (85e).

Et un autre entrant, Leandro Paredes a encore décuplé les ardeurs adverses en dégageant volontairement le ballon vers le banc de touche oranje, provoquant la fureur de ses occupants et lui valant un avertissement (89e).

Et l'incroyable est survenu à l'ex-



trême bout du temps additionnel, à la 90e minute plus... 11 : une feinte de frappe géniale sur coup franc de Teun Koopmeiners pour Weghorst, le super-remplaçant qui a marqué et égalisé d'un tir croisé du gauche et fait chavirer son camp de bonheur. Prolongation !

La prolongation n'a pas permis au score d'évoluer en dépit de plusieurs actions dangereuses, surtout côté argentin, dont un dernier tir d'Enzo Fernandez sur le poteau (120e+1). Et la séance des tirs au but a tourné à l'avantage des Argentins dont l'excellent Emiliano Martinez a détourné

Credit photos : Manan Vatsyayana/AFP

les deux premiers tirs des Oranje. Éliminée en huitièmes de finale par la France en 2018, l'Argentine championne du monde en 1978 et 1986 continue sa route vers un troisième sacre, qui serait le premier de sa superstar Lionel Messi.

AFP

La Croatie de Livakovic élimine le Brésil de Neymar

Revenu au score à trois minutes du terme, la Croatie a créé un nouvel exploit en éliminant le Brésil (1-1 a.p. 4-2 t.a.b.) vendredi en quart de finale à l'issue d'une nouvelle séance éprouvante de tirs au but.

Les finalistes en titre, dont désormais huit des neuf derniers matches à quitter ou double sont allés au-delà du temps réglementaire, seront opposés mardi en demi-finale aux Pays-Bas ou à l'Argentine, qui s'affrontent dans la soirée.

Le Brésil peut nourrir de gros regrets car au terme d'un match tactique et très serré, il avait réussi à trouver l'ouverture grâce au 77e but de Neymar, tout heureux d'égaliser Pelé à la 105e minute.

Mais alors qu'il n'a plus battu d'adversaire européen en match à élimination directe depuis son sacre de 2002, le quintuple vainqueur de l'épreuve s'est fait rejoindre par des Vatreni incroyables. Au bord de l'asphyxie et globalement peu dangereux, ceux-ci ont trouvé l'énergie de pousser une dernière contre-attaque, concrétisée par Petkovic (117e).

Lors de la séance fatale, Rodrygo et Marquinhos ont raté leur tentative tandis que les quatre tireurs Croates, qui avaient déjà eu l'occasion de se roder contre le Japon en 1/8, ont fait un carton plein.



Neymar, en pleurs, a égalé Pelé au nombre de buts marqués, mais n'est pas parvenu à mener la Seleção vers un sixième titre mondial (AFP)

Partis au petit trot et sûrement trop confiants, les Brésiliens ont pourtant rapidement compris après un premier frisson causé par un centre de Pasalic (12e) que ce ne serait pas la même promenade de santé contre les tacti-

ciens croates que face à la Corée du Sud.

Le mur Livakovic

Patients, calmes et quadrillant parfaitement le milieu de terrain pour bloquer haut les percées

adverses, les «Vatreni» ont pris un malin plaisir grâce à leur technique léchée à faire déjouer la Seleção.

Incapable d'écartier le jeu ou de s'ouvrir des brèches axiales sur des trop rares exploits indi-

viduels, celle-ci a laissé le soin à Vinicius d'allumer quelques mèches.

Peu inspirés, les joueurs de Tite sont bien revenus avec de meilleures intentions après la pause, mais ils ont alors trouvé sur leur route Livakovic (47e, 55e, 66e, 76e et 120e), le héros du jour côté croate.

Entrés en résistance, les Croates, en difficulté avec un Modric peu en vue pour désenclaver Kramaric devant et faire ainsi remonter leur bloc, ont alors montré qu'ils savaient courber l'échine à défaut d'inquiéter réellement Alisson.

A force de buter sur un mur, les Brésiliens ont même semblé s'agacer, écopant d'une poignée de cartons pour des gestes mal maîtrisés (Danilo, Casemiro, Marquinhos).

L'ouverture du score de Neymar face à des Croates émoussés par tous leurs efforts précédents aurait pu être synonyme de fin de match tranquille pour les Brésiliens, mais c'était mal connaître les obstinés Croates qui ont su arracher l'égalisation en même temps qu'une nouvelle séance de tirs au but.

AFP

DISPARITION

René Dambert Ndouane réinhumé à Sembé

Décédé le 27 mars 2021 à Brazzaville des suites de la covid-19 à l'âge de 75 ans, René Dambert Ndouane, enterré provisoirement au cimetière du centre-ville, a été exhumé et conduit à Sembé, dans le département de Sangha, où il gît désormais. Avant le départ de ses restes, la nation lui a rendu un dernier hommage digne, présidé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

D'après l'oraison funèbre lue par le député de Souanké, Henri Zoniaba Ayimessone, René Dambert Ndouane a connu un parcours scolaire et professionnel exemplaire. Né en 1946 à Sembé, l'illustre disparu y débuta son cycle primaire en 1953, sanctionné par le Certificat d'études primaires élémentaires, avant de poursuivre son cycle de collège à Ouessou, chef-lieu du département.

Après son admission au Brevet d'études moyennes générales, le jeune Ndouane s'envola pour Brazzaville où il s'inscrivit au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza en 1964. Deux ans plus tard, il obtint le concours d'entrée à l'Institut géotechnique et vétérinaire au Tchad où il décrocha le diplôme d'ingénieur des travaux d'élevage au terme d'un cycle où il sortit major de sa promotion.

De retour au pays, il intégra la fonction publique et va servir comme professeur de géotechnique physique et



Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'inclinant devant les restes de René Ndouane/Adiac

chimie au lycée agricole. De 1970 à 1972, il est nommé directeur de la ferme porcine de Ngamaba, avant qu'il ne soit à nouveau nommé chef d'études géotechniques au lycée agricole d'Etat au kilomètre 17, de 1972 à 1974.

Déterminé à améliorer son cursus, il obtient une bourse d'études à la Faculté de médecine de Bucarest, en Roumanie, où il empocha, en 1980, le diplôme de docteur vétérinaire. En 1992, juste après la Conférence natio-

nale souveraine, René Dambert Ndouane est nommé ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de l'Environnement, dans le gouvernement d'André Milongo.

Après la guerre civile de

1997, il est à nouveau élevé au poste de ministre, cette fois-ci du Tourisme et de l'Environnement, avant de passer en 1999 ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Député de la circonscription unique de Sembé de 2002 à 2012, il a occupé les postes de premier et de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

Au plan politique, l'illustre disparu a fait aussi une percée remarquable. Membre du Parti congolais du travail (PCT) pour lequel il adhère en 1984, René Dambert Ndouane devint par la suite membre du Comité central mais aussi membre de la Commission de contrôle et d'évaluation jusqu'en 2011. Souhaitant être enterré à Sembé, sa ville natale, le transfert de ses restes est la concrétisation de son testament, a précisé Thierry Ghislain Maguessa Ebomé, à l'issue de l'hommage qu'a rendu le PCT, sous l'égide son secrétaire général, Pierre-Moussa.

Firmin Oyé

RÉFLEXION

À Sa Sainteté le pape François

Très Saint-Père, pardonnez-nous de vous faire parvenir ce message très personnel par la voie de nos deux quotidiens, « Les Dépêches de Brazzaville » et « Le Courrier de Kinshasa ». Mais la question que pose cette Réflexion est éminemment stratégique dans le moment très particulier que nous vivons, où la guerre des religions se précise dangereusement et où la communauté chrétienne africaine devient la plus importante du globe.

De façon très logique, vous avez décidé de venir en Afrique centrale dans quelques semaines – du 31 janvier au 5 février 2023 précisément – afin de dialoguer à Kinshasa et à Juba, capitales de la République démocratique du Congo et du Soudan

du Sud, avec les dirigeants de ces deux pays et échanger avec leurs peuples qui se trouvent confrontés à de sérieux problèmes internes. Nous ne pouvons tous que nous réjouir du fait que votre santé vous permet de relancer ces deux visites qui avaient dû être annulées il y a six mois.

Permettez-nous, cependant, d'écrire ici même que vous ne sauriez venir au cœur du Bassin du Congo sans consacrer quelques heures à la communauté catholique du Congo, de notre Congo : d'abord, bien sûr, parce qu'elle est très vivante, très concentrée autour de vous ; ensuite, parce que Brazzaville a joué à plusieurs reprises un rôle éminent dans la défense des valeurs chrétiennes, tout particulièrement durant les

deux guerres mondiales qui dévastèrent l'Europe dans le siècle précédent; enfin, parce que c'est à Brazzaville qu'est installé le siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, dans un vaste édifice de trois bâtiments élevé en 2015 juste derrière la cathédrale Sacré-Cœur et financé intégralement par la République du Congo.

Très Saint-Père, nous sommes impressionnés par votre courage et votre détermination dans le moment très particulier que traverse la communauté mondiale où les conflits entre les grandes nations se multiplient, où la protection de l'environnement devient un enjeu vital pour l'humanité, où les extrémismes de toute nature mettent en péril les sociétés

modernes. Impressionnés aussi par l'importance que vous reconnaissez à l'Afrique dans la défense des valeurs essentielles et heureux que vous veniez prochainement sur la rive gauche de l'immense fleuve Congo.

Mais ne sous-estimez pas l'importance de Brazzaville dans ce combat vital qui marquera votre pontificat d'un sceau indélébile. Et surtout ne nous en veuillez pas d'attirer aujourd'hui votre attention sur ce sujet. Il revient, en effet, aux simples croyants que nous sommes de dire, d'écrire ce que les cardinaux, les évêques, les prêtres, les moines qui vous entourent à Rome n'osent pas toujours exprimer.

Parole de croyant !

Jean-Paul Pigasse